

**ASSOCIATION POUR LA GESTION DU  
RESTAURANT DE L'E. N. F. I. P.  
9, Avenue Pierre Mendès-France  
NOISIEL  
77442 MARNE-LA-VALLEE Cédex**

Rapport du commissaire aux comptes sur  
les comptes annuels  
Exercice clos le 31 Août 2010

# François QUENIAT

Expert Comptable diplômé par l'Etat  
Membre de l'Ordre des Experts Comptables  
et Comptables agréés de la Région Parisienne  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

119, avenue du Général Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE

☎ : 01 41 31 59 30

✉ : 01 41 31 59 35

**ASSOCIATION POUR LA GESTION DU  
RESTAURANT ADMINISTRATIF DE  
L'E.N.F.I.P.  
9, Avenue Pierre Mendès-France  
NOISIEL  
77442 MARNE-LA-VALLE Cédex**

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 Août 2010**

Monsieur Le Président,  
Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2010, sur :

- ✓ Le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ✓ La justification de mes appréciations,
- ✓ Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'a appartient sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations retenues en particulier au regard de l'application du règlement comptable CRC 2002-10.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Bourg La Reine, le 31 janvier 2011  
Le Commissaire aux Comptes  
**F. QUENIAT**

## ASSOCIAT

Edition du : 01/09/2009 au 31/08/2010

Soldes N-1 de l'exercice

Avec brouillard

Hors simulation

## BILAN SYNTHETIQUE

ACTIF	Exercice N		N-1		PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé :							
Immobilisations incorporelles					Capitaux propres	480	480
- Fonds commercial					Capital		
- Autres					Ecart de réévaluation		
Immobilisations corporelles	74 376	24 945	49 430	29 856	Réserves :		
Immobilisations financières					- Réserve légale	276 599	330 844
<b>TOTAL I</b>	<b>74 376</b>	<b>24 945</b>	<b>49 430</b>	<b>29 856</b>	- Réserves réglementées		
					- Autres		
Actif circulant :					Report à nouveau	(37 591)	(54 245)
Stocks et en-cours (autres que marchandises)	2 752		2 752	2 596	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	77 108	(37 591)
Marchandises	14 643		14 643	11 994	Provisions réglementées		
Avances et acomptes versés sur commandes					<b>TOTAL I</b>	<b>31 659</b>	<b>2 394 88</b>
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)	4 500	
Clients et comptes rattachés	9 199		9 199	694	Dettes		
Autres	485 755		485 755	4 814	Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement	108 996		108 996	179 966	Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	10 329		10 329	12 850	Fournisseurs et comptes rattachés	353 960	4 651
Caisse	1 383		1 383	594	Autres	8 517	4 651
<b>TOTAL II</b>	<b>633 058</b>		<b>633 058</b>	<b>213 507</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>362 477</b>	<b>4 651</b>
Charges constatées d'avance (III)	1 086		1 086	777	Produits constatés d'avance (IV)		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>708 520</b>	<b>24 945</b>	<b>683 574</b>	<b>244 140</b>	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>683 574</b>	<b>2 441 401</b>

## COMPTÉ DE RESULTAT SYNTHÉTIQUE

ASSOCIAT

Edition du : 01/09/2009 au 31/08/2010

Soldes N-1 de l'exercice

Avec brouillard

Hors simulation

	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
<b>CHARGES D'EXPLOITATION :</b>					
Achats de marchandises			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Variation de stock (marchandises)	(2 649)	(3 016)	Ventes de marchandises	5	
Achats d'approvisionnement	317 840	225 347	Production vendue (biens et services)	310 014	200 122
Variation de stock (approvisionnement)	(156)	138	Production stockée		
Autres charges externes	372 535	26 930	Production immobilisée		
Impôts, taxes et versements assimilés			Subventions d'exploitation	586 667	41 245
Rémunération du personnel	75 753	27 325	Autres produits	735	769
Charges sociales	48 765	15 583	Produits financiers	4 523	19 995
Dotations aux amortissements	8 145	5 250			
Dotations aux provisions	4 500				
Autres charges	32	28			
Charges financières					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>824 765</b>	<b>297 583</b>	<b>TOTAL (I)</b>	<b>901 943</b>	<b>262 132</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)</b>	<b>69</b>	<b>2 139</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)</b>		
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)</b>					
<b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III)</b>	<b>824 835</b>	<b>299 723</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II)</b>	<b>901 943</b>	<b>262 132</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>77 108</b>	<b>(37 591)</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>901 943</b>	<b>262 132</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>901 943</b>	<b>262 132</b>

**ASSOCIATION POUR LA GESTION DU  
RESTAURANT ADMINISTRATIF DE  
L'E.N.F.I.P.**

9, Avenue Pierre Mendès-France  
NOISIEL  
77442 MARNE LA VALLEE CEDEX 2

**A N N E X E**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2010 dont le total est de 683.574,22 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dont le total est de 901.943,13 euros et dégageant un bénéfice de 77.108,42 euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 31 août 2010.

Les notes et tableaux présentés ci après font partie intégrante des comptes annuels.

## SOMMAIRE DE L'ANNEXE

ELEMENTS N°		INFORMATIONS	
		PRODUITES	NON PRODUITES N/A
1	<u>I- REGLES ET METHODES COMPTABLES</u> .....	✓	
	Méthodes d'évaluations	✓	
	Calcul des amortissements et des provisions	✓	
	Changements de méthode	✓	
	Dérogations		NA
	Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	✓	
	<u>II- COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT</u>		
2	Etat de l'actif immobilisé .....	✓	
3	État des amortissements .....	✓	
4	Etat des provisions .....	✓	
5	Etat des échéances des créances et des dettes .....	✓	
	<i>Informations et commentaires sur :</i>		
6	• Eléments relevant de plusieurs postes du bilan .....		NA
7	• Réévaluation .....		NA
8	• Frais d'établissements .....		NA
9	• Frais de recherche appliquée et de développement .....		NA
10	• Fonds commercial .....		NA
11	• Intérêts immobilisés .....		NA
12	• Intérêts sur éléments de l'actif circulant .....		NA
13	• Produits à recevoir .....	✓	
14	• Charges à payer .....	✓	
15	• Charges constatées d'avance .....	✓	
16	• Charges à répartir sur plusieurs exercices .....		NA
	<u>III-ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</u>		
17	• Crédit-bail .....		NA
18	• Engagements financiers .....		NA
19	• Dettes garanties par des sûretés réelles .....		NA
	<u>IV-AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS</u>		
20	• Composition du capital social .....		NA
	• Filiales et participations .....		NA

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

(Décret n° 83-1020 du 29/11/1983 – Art. 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

1) Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2010, ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005 :

- Art. 120-1 : Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- Art. 120-2 : Régularité, sincérité,
- Art. 120-3 : Prudence,
- Art. 120-4 : permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

2) L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes et comptes annuels :

### a) Immobilisations

La valeur des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Le lecteur se reportera au tableau ci-joint

L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens, soit sur le mode linéaire, soit sur le mode dégressif et les principales données sont les suivantes :

#### Immobilisations corporelles :

Agencements des constructions de .....5 ans à 10 ans  
Matériels de cuisine ..... 5 ans à 10 ans  
Matériels et mobiliers de bureau.....5 ans à 10 ans

Le lecteur se reportera au tableau ci-joint

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens.

### b) Stocks en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### c) Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Ces créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.



**d) Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres cotés ont été évalués au cours moyen du dernier mois. Les titres non cotés ont été estimés à leur valeur probable de négociation à la date de clôture de l'exercice.

Dans les deux cas, seulement les moins-values éventuellement dégagées ont été comptabilisées sous forme de provision pour dépréciation.

La plus-value latente sur valeurs s'élève à 20.287 euros au 31 août 2010.

**e) Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

**f) Achats**

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

**g) Produits et charges exceptionnels**

Produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel en égard de leurs montants.

**3) Valorisation des contributions en nature :**

Dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens entre l'Etat et l'association, l'Etat met à la disposition de l'A. G. R. les moyens nécessaires au fonctionnement de ses services administratifs et à l'exercice de sa mission sociale. L'E.N.F.I.P. valorise annuellement ces aides indirectes :

Au titre de l'exercice clos le 31 août 2010, elles s'analysent comme suit :

Matériels et mobiliers de restaurant	86 716 €
Locaux du restaurant	104 435 €
Matériels et mobiliers de bureau	1 017 €
Fournitures de bureau	1 795 €
Total des aides indirectes	<u><u>193 963 €</u></u>

Libellé	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS			
	Valeur Brute au 1 septembre 2009	Acquisitions	Cessions / Mise au rebut	Valeur Brute au 31 août 2010	Amort. / Prov. au 1 septembre 2009	Dotations	Reprises	Amort. / Prov. au 31 août 2010
Concessions, brevets et droits similaires				0,00 €				0,00 €
Fonds commercial				0,00 €				0,00 €
<b>Total Immobilisations Incorporables</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Terrains				0,00 €				0,00 €
Constructions				0,00 €				0,00 €
Instal. Techn., mat et outillage industriels	15 269,47 €	2 172,60 €	-170,00 €	17 272,07 €	13 188,48 €	1 364,37 €	-170,00 €	14 382,85 €
Agencements divers		24 847,12 €		24 847,12 €		2 184,73 €		2 184,73 €
Œuvre d'art		700,00 €		700,00 €		0,00 €		0,00 €
Matériel de bureau & informatique	14 806,39 €			14 806,39 €	3 407,53 €	2 861,28 €		6 288,81 €
Mobilier	16 750,00 €			16 750,00 €	379,99 €	1 734,80 €		2 114,79 €
Autres immobilisations corporelles				0,00 €				0,00 €
Immobilisations en cours				0,00 €				0,00 €
Avances et comptes				0,00 €				0,00 €
<b>Total Immobilisations Corporelles</b>	<b>46 825,86 €</b>	<b>27 719,72 €</b>	<b>-170,00 €</b>	<b>74 375,58 €</b>	<b>16 976,00 €</b>	<b>8 145,18 €</b>	<b>-170,00 €</b>	<b>24 951,18 €</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORP. ET INCORP.</b>	<b>46 825,86 €</b>	<b>27 719,72 €</b>	<b>-170,00 €</b>	<b>74 375,58 €</b>	<b>16 976,00 €</b>	<b>8 145,18 €</b>	<b>-170,00 €</b>	<b>24 951,18 €</b>

	Valeur Brute au 31 août 2010	A un an au plus	A plus d'un an
<b>ETAT DES CREANCES</b>			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients	9 199,00 €	9 199,00 €	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 982,00 €	1 982,00 €	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	483 773,00 €	483 773,00 €	
Charges constatées d'avance	1 086,00 €	1 086,00 €	
<b>Total</b>	<b>496 040,00 €</b>	<b>496 040,00 €</b>	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	0,00 €		

	Valeur Brute au 31 août 2010	A un an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
<b>ETAT DES DETTES</b>				
Emprunts et dettes Ets crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes Ets crédit à plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses	353 960,00 €	353 960,00 €		
Fournisseurs et comptes rattachés				
Sécurité sociale et organismes sociaux				
Personnel et comptes rattachés				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts et taxes				
Groupe et associés	8 517,00 €	8 517,00 €		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>362 477,00 €</b>	<b>362 477,00 €</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

ASSOCIATION POUR GESTION DU RESTAURANT ADMINISTRATIF DE L'E.N.F.I.P.

Annexe au

31 août 2010

PRODUITS A RECEVOIR

Subvention de la D G FIP (personnel)	477 210,00 €
Subvention de la D G FIP (repas)	6 563,00 €
<b>Total</b>	<b><u>483 773,00 €</u></b>

CHARGES A PAYER

E. N. F. I. P. Personnel mis à disposition	336 217,00 €
E. N. F. I. P. Location de matériel	400,00 €
Charges sociales	4 431,00 €
<b>Total</b>	<b><u>341 048,00 €</u></b>

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Charges d'exploitation	<u>1 086,00 €</u>
------------------------	-------------------